



APERÇU DU FONDS

Fonds mondial de dividendes Clearpoint - Série I

Caldwell Investment Management Ltd.

8 août 2017

Le présent document contient les renseignements clés que vous devriez savoir concernant série I du fonds mondial de dividendes Clearpoint (le « Fonds »). De plus amples renseignements détaillés se trouvent dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre conseiller. Communiquez avec Caldwell Investment Management Ltd. en faisant le 1 800 256-2441, en écrivant à funds@caldwellinvestment.com ou en visitant www.caldwellinvestment.com

Avant d'investir dans un Fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Données en bref			
Code du Fonds:	CWF162	Gestionnaire du Fonds:	Caldwell Investment Management Ltd.
		Gestionnaire de portefeuille:	Caldwell Investment Management Ltd.
Date de création de la série:	30 juillet 2015	Sous-conseiller de portefeuille:	Nine Gates Capital, LLC.
Valeur totale du Fonds au 30 juin 2017	13 501 000 \$	Distributions:	,03 \$ mensuellement : à la fin du mois et Annuellement en décembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG)		Placement minimum:	1 000 000 \$ initial
N/A - aucune unité de cette série n'a été émise			

Quels types de placements le Fonds réalise-t-il?

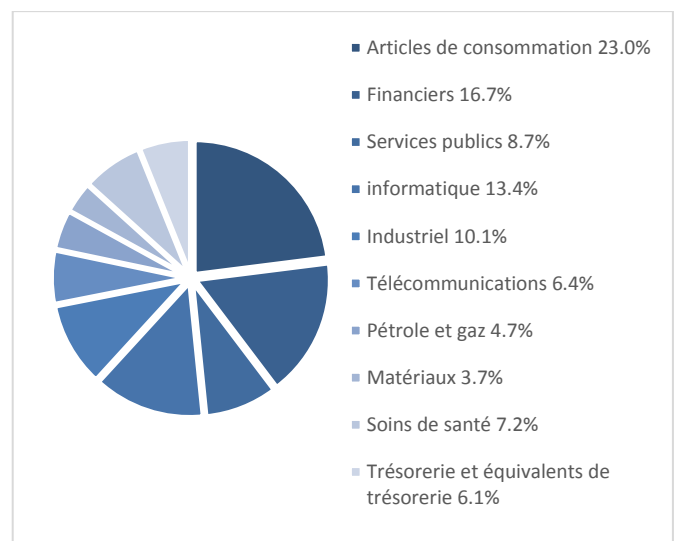
L'objectif du Fonds en matière de placements est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Les investissements du Fonds se font principalement dans des titres de participation d'entreprises à l'échelle internationale.

Le tableau ci-dessous présente un instantané des placements du Fonds au 30 juin 2017. Les placements du Fonds changeront.

10 principaux placements (30 juin 2017)

1. Wells Fargo	4.0%
2. Microsoft	3.9%
3. Unilever PLC	3.8%
4. L3 Technologies Inc.	3.8%
5. Nucor	3.7%
6. The PNC Financial Services Group Inc.	3.7%
7. JP Morgan	3.6%
8. AT & T	3.6%
9. Cisco Systems Inc	3.4%
10. Merck & Co. Inc.	3.4%
Total percentage of top 10 investments	36.9%
Total number of investments	30

Répartition des placements (30 juin 2017)



Fonds mondial de dividendes Clearpoint - Série I

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, les fonds ayant une volatilité plus élevée auront des rendements qui changent avec le temps. Ils ont généralement une plus grande chance de perdre de l'argent et peuvent avoir une plus grande chance de retours plus élevés. Les fonds dont la volatilité est plus faible ont généralement des rendements qui changent moins dans le temps. Ils ont généralement des rendements inférieurs et peuvent avoir moins de chances de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Le gestionnaire estime que le niveau de risque du Fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique Risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce Fonds n'offre aucune garantie quant au rendement; il se peut que l'argent que vous investissez ne vous soit pas remboursé.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série I du Fonds ont depuis sa création. Les rendements exprimés tiennent compte des frais. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible car aucune unité de série I du Fonds n'a été émise.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette information n'est pas disponible car aucune unité de série I du Fonds n'a été émise.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible car aucune unité de série I du Fonds n'a été émise.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs :
qui recherchent des investissements à long terme
qui sont prêts à accepter un risque de placement
moyen
qui recherchent une exposition aux actions de
sociétés à travers le monde

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur les gains que vous faites à l'aide du Fonds. Le montant à payer dépend des lois fiscales régissant votre territoire de résidence et du fait que vous déteniez ou non le Fonds dans un compte enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien ça coûte?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des série I parts du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a aucuns frais d'acquisition payables à l'achat des parts de la série I. Cependant, les acheteurs d'unités de la série I peuvent être tenus de payer leurs courtiers des frais si un concessionnaire est engagée dans le but d'unités d'achat du Fonds.

2. Frais du Fonds

Les frais du Fonds se composent des charges d'exploitation et les coûts de transaction. Les charges d'exploitation et les coûts d'exploitation de cette série ne sont pas encore disponibles car aucune unité de série I n'a été émise.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée pour les parts de série I.

3. Autres frais

Les frais ci-dessous peuvent vous être imposés si vous achetez, détenez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Pour les parts vendues dans les 90 jours de l'achat, nous imposerons des frais de négociation à court terme allant jusqu'à 3 % de valeur totale de leur actif net au détenteur des parts. Des frais de négociation à court terme ne seront pas imposés pour le rachat de parts acquises (i) au moyen d'un réinvestissement automatique de toutes les distributions par le Fonds; (ii) par l'exercice d'un droit de rachat d'origine législative; ou (iii) à la discrétion absolue de Caldwell Investment Management Ltd. Ces frais perçus retournent au Fonds.
Les frais de gestion	Vous serez facturé des frais de gestion directement par nous. Ces frais de gestion sera négocié entre vous et nous., Sous réserve d'un maximum de 1,00% de l'actif net moyen des parts de série I détenues par vous.
Frais de compte	Les acheteurs d'unités de la série I peuvent être tenus de payer leurs courtiers des frais si un concessionnaire est engagée dans le but d'unités d'achat du Fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois régissant les valeurs mobilières de certaines provinces et territoires, vous avez le droit :

- de vous retirer d'une convention d'achat de parts d'un fonds commun de placement dans les deux jours ouvrables après que vous ayez reçu un prospectus simplifié;
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de l'achat.

Dans certains territoires et provinces, vous avez aussi le droit d'annuler un achat ou, dans certaines zones de compétences, de réclamer des dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, la notice annuelle, ou les états financiers comportent une déclaration mensongère. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi régissant les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez la loi régissant les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire, ou consultez un avocat.

Pour recevoir plus de renseignements

Communiquez avec Caldwell Investment Management Ltd. ou votre conseiller pour recevoir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents de divulgation. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Caldwell Investment Management Ltd.
Suite 1702, P.O. Box 47
150 King Street West
Toronto, ON M5H 1J9
Téléphone : 416 593-1798
Sans frais : 1 800 256-2441
Télécopieur : 416 862-2498
Email: funds@caldwellinvestment.com
www.caldwellinvestment.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.